







RÈGLEMENT

« Revisitez Hyacinthe Rigaud » De la peinture à la photo

À partir de l'œuvre de Hyacinthe RIGAUD « Autoportrait au turban rouge » du musée d'art Hyacinthe Rigaud, réalisez une photo de VOTRE interprétation de cette œuvre.

Accessoire obligatoire: un couvre-chef (chapeau, turban, foulard, casquette etc...)

Article 1 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

Appel à candidature réservé aux 15 - 25 ans.

• Adresser jusqu'au 15 septembre : La fiche de candidature et le règlement signés par le candidat ou par ses parents s'il est mineur.

Par mail: concoursphotos@amismuseerigaud.com

Par la Poste : Cercle Rigaud-Espace In Extenso - 30-55 Avenue de Prades - 66000 Perpignan.

- Envoyer avant le 19 octobre au plus tard : les photos (3 photos maximum au format JPG, selfies acceptés) avec une légende pour chaque photo.
- Mercredi 22 mai 2024 à 15 heures, une séance d'éducation à l'image est proposée aux candidats, avec un professionnel de la photographie de Visa pour l'image, salle de conférence du musée d'art Hyacinthe Rigaud, 21 rue Mailly à Perpignan.

Article 2 - CRITÈRES D'ÉVALUATION DU JURY

Les dossiers des travaux photos des candidats seront étudiés par le jury, selon les critères suivants :

- Portrait (selfies acceptés)
- Présence d'un couvre-chef
- Qualité plastique de l'image
- Créativité, originalité de l'interprétation de l'œuvre de Hyacinthe Rigaud
- Impact sur le spectateur (émotion, rire...)





Seront distingués deux groupes : les 15-17 ans et les 18-25 ans, avec deux lauréats par groupe.

Article 3 - COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé de :

- Christine Ballini Aubert (Cercle Rigaud),
- Émily Beauvent (Cercle Rigaud),
- Nour Bechiri (médiatrice service des publics du CIP-Ass. Visa pour l'image)
- François Deby (Cercle Rigaud),
- Marie-Thérèse Sanchez-Schmid (Administratrice de L'AssVisa pour l'Image),
- Nathalie Valès (professeure d'Arts Plastiques),
- Un professionnel de la photo.

Article 4 - CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXPOSITION DES CANDIDATURES RETENUES

- Les tirages seront effectués par Le Cercle Rigaud, de façon individuelle pour les 4 lauréats et sous forme de mosaïque pour les autres candidats.
- Les tirages seront restitués à leurs auteurs après la dernière exposition.
- Les photos du concours seront exposées dans différents lieux de la Ville.

RÉCAPITULATIF:

- Mercredi 22 mai 2024 à 15 h : Séance d'éducation à l'image donnée par un professionnel de Visa pour l'Image Salle de conférence du Musée d'Art Hyacinthe Rigaud, 21 rue Mailly Perpignan.
- Dimanche 15 septembre 2024 : clôture des inscriptions
- **Mercredi 18 septembre 2024 :** Comité de validation des inscriptions (Les inscriptions non conformes au règlement ne seront pas retenues).
- Samedi 19 octobre 2024 : Clôture de la remise des photos.
- Mercredi 23 octobre 2024 à 17 h : réunion du Jury, attribution des prix.
- Remise des prix vendredi 8 novembre à 18 heures.
- Exposition du 8 au 29 novembre 2024 Hall de l'agence du Crédit Agricole 15, place Jean Payrat, Perpignan.
- Exposition en décembre à La Maison des Arts et de la Culture de l'Université UPVD
- Exposition à la maison des Associations Saint-Gaudérique.

Règlement et dossier de candidature : www.amismuseerigaud.com



















FICHE CANDIDATURE pour les 15 à 17 ans



Les Règles Générales sur la Protection des Données seront appliquées aux présents renseignements.

Nom:	Prénom :	
Date de naissance :	Adresse:	
Téléphone :	Courriel :	
Situation : Scolaires et apprentis : (indique:	z le lieu, le type et le niveau d'études)	
AUTORISATION PARENTA	<u>ALE</u>	
3	rs Photos organisé par le Cercle Rigaud	, autorise mon enfant ci dessus en 2024, suivant le règlement qu'il a établi
Nom - Prénom (représentant-t	e légal-e)	
Date	Signature	
AVERTISSEMENT		
Aussi, nous vous proposons de (ou par leur représentant légal s	si elles ont moins de 18 ans) :	ar les personnes que vous photographiez
« Je soussigné-e (nom et prén	om)	
donne à (votre nom)		
l'autorisation de me photographier / de photographier mon enfant (rayez la mention inutile) et d'utiliser cette photographie, dans le cadre exclusif du Concours Photos organisé par le Cercle Rigaud, avec ou sans montage, mais toujours dans le respect de la dignité de mon image / ou de celle de mon enfant, et à l'exclusion de toute diffusion sur les réseaux sociaux, sur internet et/ou à des fins commerciales ou publicitaires, et ce dans le respect des lois et règlements régissant la protection de la vie privée ».		
		Signature



















FICHE CANDIDATURE pour les 18 à 25 ans



Les Règles Générales sur la Protection des Données seront appliquées aux présents renseignements.

Nom:	Prénom:
Date de naissance :	Adresse:
Téléphone :	Courriel:
Situation :	
	lieu, le type et le niveau d'études)
<u>AVERTISSEMENT</u>	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	orivée, le droit à l'image est protégé par des lois civiles et pénales. re signer l'autorisation ci-dessous par les personnes que vous photographie les ont moins de 18 ans) :
« Je soussigné-e (nom et prénoi)
donne à (votre nom)	
photographie, dans le cadre exclumais toujours dans le respect de	r / de photographier mon enfant (rayez la mention inutile) et d'utiliser cett sif du Concours Photos organisé par le Cercle Rigaud, avec ou sans montage dignité de mon image / ou de celle de mon enfant, et à l'exclusion de tout r internet et/ou à des fins commerciales ou publicitaires, et ce dans le respec protection de la vie privée ».
Date	Signature















